



Vente Aux Enchères Publiques d'un Fonds de Commerce de « gestion d'aire de jeux, d'espaces de loisirs créatifs et récréatifs à thème, organisation de réceptions et d'évènements, location de salles, d'espaces de loisirs, fourniture sur place de petite restauration, sandwicherie, confiserie » Liquidation Judiciaire de la SAS BIC TOP 8 RUE JEAN ROSTANG 69740 GENAS

VENTE DU 07/07/2021

8 RUE JEAN ROSTANG 69740 GENAS

MERCREDI 07 JUILLET 2021 A 14 heures 30

8 RUE JEAN ROSTANG

69740 GENAS

Vente Aux Enchères Publiques d'un Fonds de Commerce de « gestion d'aire de jeux, d'espaces de loisirs créatifs et récréatifs à thème, organisation de réceptions et d'évènements, location de salles, d'espaces de loisirs, fourniture sur place de petite restauration, sandwicherie, confiserie »

Liquidation Judiciaire de la SAS BIG TOP immatriculée au registre du commerce de LYON sous le numéro 803 861 426.

Jugement du Tribunal de Commerce de LYON date du 23 MARS 2021.

En vertu d'une ordonnance de vente délivrée par Monsieur le Juge commissaire en date du 29 AVRIL 2021.

MISE A PRIX : 25.000 €

S'appliquant :

1°) Aux éléments incorporels (clientèle, achalandage, droit au bail) à concurrence de 50 %

2°) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation) à concurrence de 50 %

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 29 AVRIL 2021. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite à L'Etude SELARL MJ ALPES REPRESENTEE PAR ME BLANCHARD ET ME JAL, Mandataire-Judiciaire seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé et à consulter à la SELAS 2C PARTENAIRES.

Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SELAS 2C PARTENAIRES, Commissaires-priseurs judiciaires à Lyon.

Le propriétaire des murs est la SCI LE THEOLITE représentée par son gestionnaire la Régie CARRET sise 66 ROUTE NATIONALE 69330 PUSIGNAN.

Pour tous renseignements complémentaires contact : Monsieur ERIC VIGNIER : 06.70.80.52.91

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 15.000 € par chèque de banque à l'ordre de la SELAS 2C PARTENAIRES au plus tard le jour de la vente sous réserve d'avoir au préalable rempli l'attestation de consultation du cahier des charges.

Règlement comptant frais légaux en sus 14.28 %. Frais préalables et post vente à la charge de l'acquéreur.

Cahier des charges consultable à notre étude OU sur notre DATA ROOM depuis notre site internet www.2c-partenaires.com

FONDS DE COMMERCE

SAS BIG TOP

Vente Aux Enchères Publiques d'un Fonds de Commerce de « gestion d'aire de jeux, d'espaces de loisirs créatifs et récréatifs à thème, organisation de réceptions et d'évènements, location de salles, d'espaces de loisirs, fourniture sur place de petite restauration, sandwicherie, confiserie »

Mise à prix : 25 000 €

Consignation : 15 000 €

MONTANT ACTUEL DU LOYER : de seize mille trois cent vingt-neuf euros vingt-quatre HT (16.329,24 € HT) par trimestre, cent quatre-vingt-six euros (186 €) de provisions sur charges, et deux mille deux cent quatre-vingt euros (2.280 €) de provisions foncier, soit dix-huit mille sept cent quatre-vingt-quinze euros vingt-quatre (18.795,24 €) par TRIMESTRE, dont trois mille deux cent soixante-cinq euros quatre-vingt-six (3.265,86 €) de TVA

Loyer payable par mois d'avance et révisable tous les ans à la date anniversaire selon l'indice du coût de la construction (Indice de référence, 4ème trimestre 2015, soit 1615) :

Echéance du loyer : JANVIER AVRIL JUILLET OCTOBRE de chaque année

Révision / indexation, 1er octobre 2015 indice INSE 4 ème trimestre 2013-1615

TEOM et autres taxes locatives à charge du preneur OUI

Provision sur charges : régularisation annuelle

Dépôt de garantie : Trois mois de loyer HT

Si vous l'êtes l'adjudicataire vous aurez à payer le montant de l'adjudication

+

les paragraphes de 1 à 5 ci-dessous :

1°) Loyers impayés à charge de l'acquéreur : AUCUN

2°) Frais légaux en sus de l'adjudication (prix marteau) : 14.28 %

3°) Frais d'enregistrements : uniquement 25 € si le fonds est adjudgé de 1 € à 23 000 €

Si adjudgé 23 000 € ou plus : 3% de 23 000 € à 200 000 €

+ 5 % de 200 000 € au prix marteau

4°) Cahier des charges : 125 €

5°) Frais de vente : seront annoncés au moment de la vente entre 3 000 € et 3 300 €

VENTE REPUTEE SANS TVA SUR SA TOTALITE

L'adjudicataire ne reprend pas le passif de la société mis en liquidation judiciaire, il n'aura qu'à sa charge les seuls loyers impayés ci-dessus cités.

Nous attirons votre attention sur le fait que participer à une vente aux enchères publiques engage votre responsabilité et que le règlement est comptant et que toute poursuite contentieuse pourrait être engagée à votre encontre.

La lecture du cahier des charges s'effectue sous votre entière responsabilité. Tout dire au cahier des charges peut être apporté jusqu'à la date de vente aux enchères publiques et peut apporter des modifications à la présente note qui 'a aucune valeur contractuelle et n'est donné qu'à titre indicatif.

Le Commissaire Priseur lors de la vente aux enchères publiques insistera auprès des personnes présentes sur les dires lors de leur lecture.